

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

APPARTEMENT à AVIGNON



Type de bien : Appartement

Mise à prix : 38.000,00 €

Localisation : AVIGNON, section de MONTFAVET (84140)

Adjudication : JEUDI 15 MAI 2025 à 14H

Avocat poursuivant : Maître Stephen ROCHETTE



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025



A

**AVIGNON, section de
MONTFAVET (84140),**

1 rue François Richaud,
Clos de la Jarretière,
Résidence Le Rubia,

Section BD n° 3 - 797 - 800
D'une contenance totale de 75a05ca

Le lot numéro vingt-six (26) :

Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un appartement de 46,75 m² de type T2 avec terrasse de 41,60 m²
Et les 146/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 322/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B
Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales à la piscine
Et les 152/10.000èmes des parties communes spéciales au chauffage solaire

Le lot numéro soixante-quinze (75) :

Au sous-sol, un garage de 16,65 m²
Et les 16/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 162/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment sous-sol
Et les 37/10.000èmes des parties communes spéciales à l'ascenseur B
Et le quart indivis d'une parcelle de terrain à usage de chemin
Cadastrée **Section BD n° 4** d'une contenance de 5a46ca

Mise à prix : 38.000,00 € (trente-huit mille euros)

VISITE : LE LUNDI 5 MAI 2025 DE 15H00 A 16H00 SUR PLACE, effectuée
par la SCP LEXRON, commissaire de justice à Avignon, tél. : 04 90 16 53 54.



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 15 MAI 2025 à 14H

au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert,
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution

DESCRIPTION : un appartement de type 2 de 46,75 m² comprenant : entrée, wc, séjour /cuisine, une chambre, salle de bains, terrasse de 41,60 m² et garage de 16,65 m².

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec

un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par des locataires selon bail d'habitation d'une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction, ayant pris effet le 18/10/2022, moyennant un loyer mensuel de 581 € outre 109 € de charges, soit un montant total de 690 €.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier à Avignon, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'encherir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/01145.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

Fait et rédigé à Avignon,
Le 19 mars 2025

Stephen ROCHETTE